

- ETAT DE L'ART / Mémoire de Master 1 -

La multifonctionnalité, un concept pour les agriculteurs ou pour les territoires ?

« L'agriculture multifonctionnelle », concept récent, a très rapidement été reprise par les institutions politiques et travaillée par le monde de la recherche, pourtant, auprès des principaux acteurs de l'agriculture -les agriculteurs-, la multifonctionnalité agricole reste relativement abstraite. Est ce problématique ? Pourquoi cette difficulté d'acceptation ? Le concept en est-il moins pertinent ? L'agriculteur est-il le seul acteur de la multifonctionnalité agricole ? La multifonctionnalité est-elle spontanée ou doit-elle s'organiser ?

Quelques questions auxquelles nous allons essayer de répondre dans le mémoire. Mais en préambule, et à travers cet état de l'art, revenons sur cette notion qui anime certaines instances du développement agricole.

1. LA MULTIFONCTIONNALITE AGRICOLE : UN HISTORIQUE TRES POLITIQUE

Le concept d'agriculture multifonctionnelle apparaît en 1992, lors du sommet de Rio au côté de celui de développement durable. En France, il arrive sur le devant de la scène avec les Contrats Territoriaux d'Exploitations. Le 19 janvier 1999, le ministre de l'Agriculture et de la Pêche le présente alors en ces termes : « **la multifonctionnalité de l'agriculture correspond à la réalité d'une activité agricole bien conduite, qui contribue en même temps à la production agricole, mais aussi à la protection et au renouvellement des ressources naturelles, à l'équilibre du territoire et à l'emploi. C'est une vision de l'agriculture dans laquelle l'environnement, le bien être des animaux, qualité et identification des produits ne sont plus des contraintes pesant sur l'activité agricole, mais des atouts permettant de valoriser cette production agricole sur le marché national, communautaire et mondial...** »

Revenons sur les raisons qui ont amené ce concept sur le devant de la scène.

1.1. Evolution des attentes sociétales : une agriculture plus propre

Durant les trente glorieuses, l'agriculture est sans doute l'un des domaines d'activité qui a le plus fortement évolué. En quelques décennies, La France est passée du rationnement au rang de deuxième exportateur de produits agricoles du monde. Cette révolution ne s'est pas faite sans laisser de traces : pollution de l'eau, scandales sanitaires, chute du nombre d'actifs agricoles... L'agriculture s'est doucement coupée du reste de la société, cette dernière la connaît de plus en plus mal et porte un regard très critique sur ses pratiques.

Ainsi, la société française et plus globalement européenne, va exiger mieux d'une agriculture qui coûte très cher à l'Union Européenne et qui reste, dans les consciences, relativement polluante.

Globalement, tout d'abord, c'est surtout la garantie sanitaire des produits, la limitation des pollutions et la protection des espaces naturels sensibles qui intéressent le grand public. Des préoccupations qui sont relayées dans les politiques européennes dès 1985 avec les premières mesures agro-environnementales.

Plus localement, les attentes sociétales sont plus diverses et plus transversales. Ainsi, dans les zones touristiques la demande se situe autour des paysages, des produits de terroir, dans les zones périurbaines, on souhaite des franges vertes pour se balader, dans les zones plus sèches du sud de La France, l'agriculture doit aider dans la lutte contre les incendies...

Notons que si la société devient de plus en plus exigeante, elle cherche bien souvent à s'informer. Ainsi, le Salon de l'agriculture connaît tous les ans un succès retentissant. Dans les campagnes les journées ferme ouverte et les marchés à la ferme se développent et attirent également un public varié et dense (ex : « *La France de Ferme en Ferme* »). Ainsi, le public mieux informé et renouant le dialogue à travers des thèmes comme la qualité des produits, l'environnement, le paysage, etc... exige plus de ses agriculteurs.

1.2. Des aides à l'agriculture de plus en plus difficiles à justifier

Nous venons d'observer que l'opinion publique exerçait un certain droit de regard vis à vis des agriculteurs. Ce droit de regard est d'autant plus fort que l'agriculture représente une part importante du budget européen. Cet argument a encore pris de l'ampleur depuis que certains pays de l'Union Européenne, Grande Bretagne en tête, remettent en cause des aides lourdes pour le budget de l'Union et qui ne concernent directement qu'une frange très minoritaire des citoyens de cette même Union.

Cependant, la remise en cause des aides agricoles ne concerne pas uniquement certains pays de l'Union, les Pays du Sud critiquent également fortement un système qui fausse les règles des marchés internationaux. L'objectif de leur contestation est la suppression des aides directes à la production.

Dans ce contexte, les politiques, français en tête, cherchent à faire évoluer leurs dispositifs pour présenter une PAC plus propre et ne finançant pas directement les productions. Pour ce faire, la multifonctionnalité est une parade idéale dans la mesure où elle met en avant le fait que l'agriculture, en occident, n'a pas uniquement une fonction économique mais qu'elle remplit des missions sociales et environnementales.

1.3. Une remise en cause du métier

Tous ces événements bousculent un monde agricole réputé traditionnel, « *la notion de multifonctionnalité de l'agriculture invite les agriculteurs à définir de nouvelles finalités à leur métier et à inscrire leurs activités agricoles dans une logique de développement territorial intégrant les dimensions économiques, sociales et environnementales et dépassant les limites du système d'exploitation* » (DEVERRE, 2002). Ces nouvelles demandes ne sont pas accueillies unanimement dans le monde agricole. Si un syndicat comme la Confédération Paysanne, reprend le concept et revendique la multifonctionnalité de l'agriculture comme un enjeu sociétal et l'un des facteurs essentiels du développement rural, les syndicats majoritaires sont très prudents. Ainsi, lors de l'un des congrès de la FNSEA de 1996, le Président de la République se voulait rassurant en affirmant : « *qu'une agriculture à vocation exclusivement sociale n'aurait aucun avenir. Avant d'être, je ne sais quel jardinier de la nature ou le conservateur de nos paysages, le paysan est un homme qui produit, qui innove, qui vend...* ».

Les CTE qui ont été la première politique voulant développer la multifonctionnalité au sein des exploitations à travers une politique incitative, ont un bilan très mitigé. Ainsi, D VOLLET et G URBANO concluaient leur travail d'évaluation du dispositif en mettant en avant un réel effort environnemental, la

surface couverte par les mesures agro-environnementales ayant été multipliées par quatre. Cependant, dans le volet économique, seules les démarches de qualité ont connu un réel développement, peu de nouvelles configurations d'activités (diversification) ont été soutenues. Le volet social, à travers l'emploi, a eu très peu de succès, et *«le territoire que le CTE voulait mettre au cœur de la politique agricole s'avère le grand point faible»*. A ce tableau un peu mitigé, on peut rajouter le fait que les mesures ayant connu le plus de succès étaient les moins contraignantes, les CTE ne semblent donc pas avoir été le terrain d'une révolution des pratiques agricoles, mais davantage celui d'un approfondissement de pratiques agro-environnementales déjà bien soutenues dans les politiques agricoles européennes.

La multifonctionnalité agricole, qui sous la pression de l'opinion publique, a connu un succès politique rapide semble avoir encore du chemin à parcourir avant d'être pleinement assumée par ses principaux acteurs, mais revenons sur ce concept qui reste loin du vocabulaire courant des agriculteurs.

2. UN CONCEPT RELATIVEMENT ABSTRAIT

Aucune définition ne fait réellement l'unanimité autour du concept de la multifonctionnalité. BAZIN et KROLL (Colloque SFER, 2002) expliquent que cette notion *«connaît un succès considérable dans les milieux socioprofessionnels et politiques, comme dans les milieux sans scientifiques, alors même qu'il ne fait l'objet d'aucune définition précise, partagée par l'ensemble des protagonistes du débat»*. Ils avancent alors l'hypothèse que *«l'incomplétude du concept est une nécessité qui doit être cultivée pour rendre possible les arrangements et les arbitrages socio-économiques qu'autorise sa mobilisation dans les discours politiques agricoles. Autant dire que l'objet n'est sûrement pas [...] de rechercher la juste définition de la multifonctionnalité, mais plutôt de repérer quelques aspects de son contenu.»* Cependant, plusieurs grandes tendances sont développées.

2.1. Les approches du concept

Deux tendances se sont fortement développées autour du concept de multifonctionnalité. L'une identifie la multifonctionnalité à travers **les externalités produites par l'agriculture**. Pour cette analyse dite **« positive »**, l'agriculture est par nature multifonctionnelle, elle est considérée comme une caractéristique du processus. A travers cette veine issue des travaux de l'OCDE, chacune des fonctions est séparée et travaillée de manière à définir un marché pour chacune d'entre elle. L'autre tendance met davantage en avant les nouvelles attentes sociétales, la multifonctionnalité est alors définie à travers **les rôles, les fonctions et les objectifs que la société assigne à l'agriculture**. Cette vision dite **« normative »** identifie trois types de fonctions indissociables, économiques, sociales et environnementales.

Une troisième voie semble se dessiner autour du concept d'identité. LAURENT et REMY introduisaient un article relatant les débats d'un séminaire intitulé « multifonctionnalités, activités, identités » par ces termes : *« Les débats attestent de la nécessité de renouveler les approches des formes d'activité pour saisir toutes les transformations en cours et analyser leurs conséquences pour le développement. [...] Ces résultats incitent à développer une nouvelle génération de travaux assumant explicitement les racines anthropologiques de la question de la multifonctionnalité des activités. »* Ainsi, BARTHELEMY et NIEDDU, voient dans **le concept de multifonctionnalité, l'occasion de reconsidérer la valeur identitaire d'un produit et plus globalement de l'agriculture**. La multifonctionnalité sonne alors comme *« une interpellation à renouveler le cadre d'analyse »*.

2.2. Le territoire, approche partagée

Si un point semble faire l'unanimité sur la question de la multifonctionnalité, c'est la prédominance du territoire. Le chercheur VOLET le décrit comme *« l'interface indispensable renforçant l'efficacité de l'action publique et cela quelle que soit l'analyse retenue »*.

Effectivement, pour l'approche positive, « *les marchés spécifiques et localisés de produits et de services de qualité des ressources spécifiques du territoire constituent un vecteur privilégié d'internalisation des externalités liées à l'agriculture* » (MOLLARD). Pour l'approche normative, le dialogue territorial constitue bien souvent une porte d'entrée pertinente pour identifier les enjeux liés à l'agriculture. Enfin, dans le cadre de la dimension identitaire, la valeur d'un produit doit être établie à travers sa capacité à réguler les tensions et les confrontations locales nées des défaillances du marché.

Cependant, si le territoire semble être l'un des piliers de la notion de multifonctionnalité agricole, l'échelle la plus pertinente pour le concept n'a pas été identifiée. Ainsi, on peut envisager la multifonctionnalité de l'agriculture à l'échelle d'un état composé de régions plus ou moins spécialisées, tout comme l'on peut envisager des systèmes locaux développant un maximum de fonctions.

Sur ce point en revanche, travailler à l'échelle d'une exploitation réduit la pertinence du concept de la multifonctionnalité dans la mesure où les enjeux dépassent bien souvent le simple cadre de l'exploitation. Ainsi, l'agriculteur est considéré comme l'un des acteurs de la multifonctionnalité rurale, un acteur dans un système plus global (PECQUEUR).

2.3. Les fonctions

Concernant les différentes fonctions portées par l'agriculture à travers le concept de multifonctionnalité, nous utiliserons le travail mené par l'INRA de Rhône-Alpes. Lors d'une étude menée sur 5 territoires et à partir des données du recensement agricole de 2000, dix fonctions ont été définies et classées en 3 catégories :

- **Fonctions économiques** : qualité des produits alimentaires ; services dans le prolongement de l'activité agricole (transformation, vente directe) ; autres services (agrotourisme, énergies renouvelables).
- **Fonctions sociales** : contribution à la viabilité rurale ; contribution à l'emploi ; conservation du patrimoine culturel ; bien être animal.
- **Fonctions environnementales** : entretien et gestion du paysage, gestion de l'eau, gestion de la biodiversité.

Cette première identification des fonctions apporte un éclairage intéressant pour un concept qui reste assez large. La classification proposée peut cependant être nuancée dans la mesure où certaines fonctions peuvent être transversales :

Ex : l'entretien et la gestion paysage classé dans les fonctions environnementales peut relever de la gestion d'un patrimoine culturel (fonction sociale), ou de la gestion d'un produit d'appel dans le cadre du tourisme (fonction économique).

2.4. Les limites du concept

Nous avons déjà observé que le concept ne dispose pas d'une définition unique. Cette lacune laisse place à de nombreuses interprétations et provoque une confusion des genres, rendant difficile sa vulgarisation.

L'une des principales limites du concept réside notamment dans l'ambiguïté qui règne autour de la notion d'externalité. Pour PERRAUD (2003) les politiques de soutien à la multifonctionnalité ont pour objectif « *la réduction d'externalités négatives (environnement, sécurité alimentaire..), l'accroissement des externalités positives (emploi, qualité, paysages) et des formes de diversification de l'activité dans les domaines intra et extra-agricoles (développement rural)* ». Si le fait de produire des externalités positives et de diversifier ses formes d'activité, relèvent sans aucun doute du concept de multifonctionnalité, en revanche, on peut être plus sceptique sur le fait que réduire les externalités négatives s'inscrive dans le cadre de la multifonctionnalité agricole. Pour BARTHELEMY et NIEDDU, il s'agit d'une première parade faite aux intentions d'origine.

Pour le grand public, le concept souffre du développement dans la même période de deux autres termes qui prêtent à confusion. Il s'agit en l'occurrence de pluriactivité et diversification. Pour illustrer cette confusion, nous pouvons citer deux anecdotes relevées oralement. L'une concerne un administratif régional responsable de la rédaction des conventions Région - Association de développement agricole. Alors que le thème d'action relevait de la multifonctionnalité, ce dernier remplaçait systématiquement ce terme par « pluriactivité ». Une autre anecdote reprend les paroles d'un technicien qui suite à un échange sur la multifonctionnalité me disait que sur ce sujet, il connaissait « un agriculteur intéressant qui était éleveur et également maçon à mi-temps ».

3. SOUTENIR L'AGRICULTURE MULTIFONCTIONNELLE, POURQUOI ET COMMENT

Comme nous l'avons vu préalablement, développer une agriculture multifonctionnelle, c'est élargir les fonctions de l'agriculture. Le concept est difficilement accepté par les agriculteurs, en revanche, il prend toute sa dimension lors d'une approche territoriale. Aussi, nous nous attacherons dans le travail de mémoire à définir si l'agriculture multifonctionnelle peut dépasser l'échelon de l'exploitation, prendre forme plus globalement sur un territoire, s'organiser avec un jeu d'acteurs plus élargi que la simple sphère agricole.

Pour ce faire, les différentes recherches peuvent se synthétiser à travers une méthodologie en trois étapes :

- la première consisterait à définir les enjeux potentiellement liés à l'agriculture,
- la deuxième aurait pour objectif d'identifier les acteurs les mieux à même de répondre à ces enjeux (agricole ou non agricole, individuel ou collectif)
- la troisième viserait à identifier les systèmes et les outils mis en place pour garantir une multifonctionnalité territoriale.

Dans cet état de l'art, abordons ces trois étapes en en définissant les cadres théoriques.

3.1. Les enjeux territoriaux : entre étude et concertation

La multifonctionnalité se définit en réponse à des objectifs assignés localement à l'agriculture (BLANCHEMANCHE et al). L'identification des enjeux dépasse le monde des acteurs agricoles, et l'objectif d'un tel temps de travail relève souvent autant de la concertation que de l'enquête. Dans un travail sur l'identification des demandes liées à l'agriculture, GUILLAUMIN et al confirment l'hypothèse d'une définition de la multifonctionnalité à adapter au territoire. Ils observent également que l'on peut repérer sur un même territoire des demandes contradictoires émanant de différents acteurs (élu, locaux, animateurs de développement local ou touristique, responsables professionnels agricoles, associations...) ou mettant en avant des contradictions dans le discours ou les actions d'un même acteur. Sur ce dernier point, ils identifient au sein même de la « communauté agricole », six types d'agriculteurs ayant des rapports différents à la multifonctionnalité.

	Priorité	Fonction de production	Fonctions environnementales et sociales	Réactions par rapport aux demandes sociales
A	Produire plus	La seule	Refusées (sauf relation de voisinage)	Défensives
B	Optimiser le résultat	La principale	Sous-produit	Attentives ou attentistes
C	Gérer le patrimoine familial	La principale	Co-produit	Intégrées au système
D	Vivre au Pays	Importante	Revendiquées comme produit	Actives, voire pro-actives
E	Le produit	La seule	Par l'intermédiaire du produit	Peu concernées

(d'après « Multifonctionnalité de l'agriculture : demandes locales et attitudes des agriculteurs » [GUI-04])

Ainsi dans cette phase d'étude et de concertation liée à l'identification des enjeux liés à l'agriculture, il est nécessaire de ne pas considérer le monde agricole comme un tout homogène mais comme un ensemble de groupes d'acteurs aux visions différentes voire opposées.

3.2. Les acteurs de la multifonctionnalité : agriculteurs ou non agriculteurs

Face aux enjeux, il faut identifier des acteurs susceptibles d'offrir une réponse et définir la plus value de la solution de chacune de ces réponses. Nous notons que dans cette question, **la plus value d'une solution vis-à-vis d'une autre peut s'inscrire dans le domaine de l'économie** (ex : la solution coûte moins cher), **du sociale** (ex : la solution à une dimension identitaire qui dépasse l'enjeu économique), **et/ou de l'environnement** (ex : la solution apporte une réponse moins coûteuse en énergie).

Pour y répondre, il est nécessaire d'identifier et de localiser les acteurs ou groupes d'acteurs aptes à proposer une modalité d'intervention.

Repérer les acteurs et leurs motivations

Pour un même enjeu, nous pouvons identifier sur le territoire plusieurs acteurs à même d'intervenir. Si nous prenons l'enjeu de la biodiversité à travers un espace naturel sensible, le Conseil Général peut confier la gestion du site à un ou des agriculteurs, une association d'insertion, une entreprise spécialisée... , autant d'acteurs susceptibles d'apporter une réponse adaptée. A contrario, pour certains enjeux, peu d'acteurs sont identifiés et il est plus difficile de trouver des solutions (entretien du patrimoine bocager).

Au-delà du repérage physique des acteurs, il sera nécessaire d'identifier les motivations qui sont susceptibles d'encourager les acteurs à porter de nouvelles fonctions territoriales. Sur cette question, nous pouvons citer dix motivations identifiées lors un travail sur l'enjeu « paysage ». Ses auteurs (CAYRE al) les avaient regroupées dans trois dimensions:

- **fonctionnelle** : biophysique, organisation, économique, ajustement, contractuelle ;
- **socio-culturelle** : vie, culturelle, relationnelle, savoir-faire ;
- **symbolique** : perception

Cette liste met clairement en avant que sur certains enjeux, les motivations dépassent très largement le simple cadre économique, un travail qui permettra par la suite de mieux définir les modalités d'intervention.

Localiser les forces en présence

La localisation des forces peut être plus importante que leur quantité. Par exemple, si dans le cas de l'enjeu « maintien de la biodiversité sauvage », nous trouvons, sur un territoire, une centaine d'agriculteurs très sensibilisés à cette problématique, mais répartis sur des sites à faible potentiel écologique, les résultats risquent d'être limités. A contrario, sur le même territoire, si nous trouvons seulement une dizaine d'agriculteurs sensibilisés située sur des sites à forts potentiels (exemple du Pays de La Châtre : prairie humide et tourbière), l'impact sur la biodiversité pourrait être plus fort.

3.3. Définir des systèmes garantissant « la multifonctionnalité territoriale »

Bernard PECQUEUR identifie deux systèmes susceptibles de satisfaire la multifonctionnalité d'un territoire : « **soit les agriculteurs ont chacun une activité multifonctionnelle et ils se coordonnent à l'échelle d'un territoire [...] ; soit la multifonctionnalité résulte de la coordination des activités monofonctionnelles des agriculteurs et de l'ensemble des acteurs** ». Ainsi, il est nécessaire de comparer les solutions liées à la profession agricole et les solutions liées à d'autres acteurs ruraux. Ces solutions peuvent être complémentaires ou opposées.

Des pertes de mission pour les agriculteurs...

Ce questionnement peut déplacer des missions, autrefois gérées spontanément par le monde agricole vers des organismes spécialisés. Par exemple, sur le secteur du Pays de la Châtre en Berry, certaines intercommunalités ont confié à une entreprise spécialisée, une mission de soutien à la restauration du patrimoine bocager (modalités d'intervention : prestation à prix réduits auprès des agriculteurs volontaires). Dans le cadre du contrat Régional de Pays, il a été choisi de soutenir financièrement ces

initiatives intercommunales afin que les prestations proposées aux exploitants agricoles soient moins chères. Cette proposition s'est faite au détriment des initiatives individuelles (pas de financement direct aux agriculteurs), initiatives jugées moins pertinentes face à l'enjeu.

...ou de nouvelles missions...

A contrario, des missions autrefois assurées par des acteurs n'étant plus présents sur la zone peuvent être réappropriées par le monde agricole. Par exemple, la commercialisation de viande bovine en direct sur une exploitation peut permettre de pallier la fermeture des boucheries de campagne. Ces nouvelles missions sont souvent récupérées si elles apportent une plus value économique pour l'exploitation. Le développement de ces nouvelles missions, qui se fait de manière assez spontanée, peut également entraîner des concurrences, ainsi, si nous reprenons l'exemple de la commercialisation de viande bovine, il n'est pas rare qu'une exploitation concurrence une boucherie déjà présente sur le territoire.

...pour un territoire de projet

Si la multifonctionnalité d'un territoire peut se développer spontanément à travers des initiatives privées, il semble difficile que seul le marché puisse répondre à l'ensemble des fonctions qui composent un territoire. Pour PECQUEUR, les politiques publiques doivent jouer un rôle permettant la mise en valeur de toutes les ressources territoriales. Dans ce cadre, il précise que le territoire n'est pas un espace pré-défini de type politico-administratif telles que les collectivités territoriales, c'est un espace de projet comme celui des Pays.

En l'occurrence, pour le travail de mémoire, nous avons fait le choix du Pays de La Châtre en Berry, un échelon qui semble intéressant à plusieurs niveaux :

- Géographiquement, il ne constitue pas un ensemble homogène aussi, des enjeux peuvent être nuancés selon la zone où l'on se trouve.
- Politiquement ensuite, le Pays dispose de deux instances de réflexions susceptibles de débattre des enjeux liés à l'agriculture : le conseil de développement qui est constitué de membres de la société civile et qui a fortement contribué à la Charte de Pays ; et la commission agricole composée de l'ensemble des acteurs agricoles intervenant sur le Pays et qui a défini le volet agricole du Contrat Régional de Pays avant que ce dernier soit amendé par la Région elle-même. De plus, il dispose de plusieurs outils financiers à même de soutenir le développement agricole.
- Economiquement enfin, il jouit d'une diversité de productions agricoles.

Par ailleurs, ce territoire bénéficie de nombreuses dynamiques agricoles collectives, des dynamiques qui sont pour certaines portées en lien avec d'autres acteurs du territoire, et qui s'inscrivent dans des réseaux de développement nationaux. Ainsi, nous disposons d'un capital social agricole important sur le territoire (CREPIN) susceptible d'offrir, pour l'étude, un jeu d'acteurs dense et complexe.

- BIBLIOGRAPHIE -

Articles extraits des cahiers de la multifonctionnalité n°1, « Multifonctionnalité et territoires » sous la direction de D. VOLLET, 2002 :

VOLLET D, 2002, « Présentation de la problématique de l'atelier : multifonctionnalité et territoire », 3 p

MOLLARD A, 2002, « Multifonctionnalité, externalités et territoires », 20 p

PECQUEUR B, 2002, « Politiques publiques, action publique et spécificités territoriales », 11 p

Articles extraits des cahiers de la multifonctionnalité n°5, « Analyse de la différenciation spatiale de la multifonctionnalité de l'agriculture » sous la coordination de LARDON S, DOBREMEZ L, JOSIEN E, 2004 :

CAYRE P, DEPIGNY S, MICHELIN Y, 2004, « Multifonctionnalité de l'agriculture, quelle motivation de l'agriculteur », 10 p

Articles extraits des cahiers de la multifonctionnalité n°7, « Multifonctionnalité des activités, pluralité des identités » sous la direction de LAURENT C et REMY J, 2004 :

LAURENT C et REMY J, 2004, « Multifonctionnalité, activités, identités », 12 p

BATHELEMY D et NIEDDU M, 2004, « Multifonctionnalité et production identitaire », 14 p

GUILLAUMIN A, BOUSQUET D et VILLARET A, 2004, « Multifonctionnalité de l'agriculture : demandes locales et attitudes des agriculteurs », 12 p

Autres ouvrages :

URBANO Ghislaine et VOLLET Dominique, février 2005, « L'évaluation du contrat territorial d'exploitation », 110 p

BERNARD C, DOBREMEZ L, DUFOUR A, HAVET A, MAUZ I, PAUTHENET Y, PLUVINAGE J, TCHAKERIAN E, REMY J, 2005, « La multifonctionnalité à l'épreuve du local : les exploitations agricoles face aux enjeux de filières et de territoire », 23 p

« Accompagner des projets agri-ruraux- Cahier de ressources : élus, animateurs de territoire, agents de développement » rédigé en 2007 suite au programme de recherches TERRIAM (TERRitoires et Initiatives par une Agriculture Multifonctionnel), *en cours d'édition* par la FR.CIVAM Bretagne, 55 p

CHABIRAND Arnaud, 2005, « Voir, vivre et faire la plaine aujourd'hui : de l'image perçue à l'image construite, les régions de grande culture face aux nouveaux défis des campagnes et de l'agriculture » Mémoire de DEA ESSOR « Espaces, sociétés rurales, logiques économiques », 221 p

CREPIN G, 2006, « Capital social et développement territorial, l'exemple du Pays de La Châtre en Berry » Mémoire de Mastère « Développement local et aménagement rural », 47 p

PERRET E, 2006, « La multifonctionnalité de l'agriculture : regards sur les exploitations du Rhône-Alpes », 4 p

La Région Centre et le syndicat mixte du Pays de La Châtre en Berry, 2006, « Contrat Régional du Pays de La Châtre en Berry 2006 – 2010 », 47 p